

**La problématique des indemnités des Exécutifs communaux et leur défiscalisation fait aujourd'hui débat dans les communes. La motion Kappeler, nonobstant son attrait, risque d'avoir un effet contraire à celui espéré. Convaincue que l'engagement des municipalités mérite reconnaissance, l'UCV vous propose des solutions constructives et réalistes.**

## **PÉRÉQUATION EN QUESTIONS**

## **FEUILLET 5**

Thème : financement de la « facture sociale », le solde, partie 3

Concerne : répartition de la facture sociale entre les communes du canton de Vaud

Résumé : la facture sociale est financée en partie par les prélèvements conjoncturels (Feuille 3) et par l'écrêtage des communes à forte capacité financière (Feuille 4). Ces apports n'étant pas suffisants pour couvrir toute la facture sociale, le solde est réparti entre les communes en fonction de leur capacité financière corrigée de l'écrêtage.

*Vous pouvez prendre connaissance [ici](#) de ce 5<sup>ème</sup> volet.*

[Dossier complet](#) (tous les feuillets publiés à ce jour - [www.ucv.ch](http://www.ucv.ch) : Dossiers thématiques / Péréquation).

## **ASSOCIATION**

### 1. Conseil des 50

Il se réunira le 5 juin prochain. Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro y est invitée. L'aménagement du territoire, notamment les questions liées à l'application de la loi fédérale et de son ordonnance, ainsi que les modifications prévues dans LATC sont à l'ordre du jour.

### 2. Bourgs & Villages

Deux nouveaux membres ont été désignés par leurs districts respectifs :

→ Broye-Vully : M. Jean-Daniel Blaser, Syndic de Bussy-sur-Moudon (remplace M.Samuel Burnand).

→ Jura-Nord Vaudois : M. Claude Roulet, Syndic de Mauborget (remplace Mme Marinette Benoît).

Rappel : la liste des délégués dans les organes et commissions figure sur notre site internet, rubrique Structure UCV.

### 3. Questions juridiques sous la loupe

Les questions juridiques sous la loupe figurent sur notre site sous la rubrique "Informations juridiques" / "[Questions juridiques](#)".

- Affiliation à la SUVA : « L'affiliation à la SUVA est-elle obligatoire pour les employés communaux qui ont un travail se caractérisant par un risque accru d'accidents et de maladies professionnelles ? », Pour en savoir plus, cliquer [ici](#).

## ACTUALITÉS

### 1. Motion Kappeler

L'UCV estime que l'engagement des Exécutifs pour leur commune mérite reconnaissance. Elle partage les préoccupations des municipalités au sujet du montant de leurs indemnités, d'une part, et des questions liées à leur défiscalisation, d'autre part.

S'agissant des indemnités octroyées, il faut reconnaître que leur montant est parfois plus que modeste. La décision de le revoir à la hausse est une décision que peut prendre chaque commune, par son Conseil communal ou général. La reconnaissance de l'engagement public des Municipaux et Syndics devrait passer en premier lieu par une attitude respectueuse et constructive de la part des citoyens. Néanmoins une rémunération correcte est également un élément important. L'UCV se gardera donc d'établir un standard minimum à l'attention des municipalités.

Le groupe Bourgs et Villages a mené une réflexion parallèle sur l'idée d'un certificat attribué aux membres des Exécutifs communaux terminant leur mandat, dans l'optique de mieux faire valoir les compétences acquises. S'agissant de validation des acquis, notons que l'association suisse des cadres délivre un certificat reconnu en gestion communale <http://www.cadres.ch/fr/validation-conseiller-communal/>

Concernant l'aspect fiscal, le comité estime toutefois que si la motion Kappeler a le mérite de poser de bonnes questions, elle ne semble pas apporter de bonnes réponses. Il a ainsi procédé à un examen approfondi de la situation avec l'aide d'un avocat fiscaliste à qui plusieurs pistes ont été soumises, notamment par le groupe Bourgs et Villages. Selon cette analyse, la motion Kappeler pose un problème important car la solution proposée est contraire au droit fédéral (art. 7 h bis LHID et 24 f bis LIFD). Ceci sans parler de l'accord récent sur les allègements fiscaux pour les membres des Exécutifs entre les faïtières et l'ACI qu'il nous paraît peu crédible de remettre en question par le biais de cette motion.

Convaincu que cette cause mérite d'être défendue, le comité observe que ces dernières années, sur le plan fédéral, un mouvement a été amorcé qui démontre une plus grande compréhension fiscale s'agissant du service à la collectivité. En témoignent, non seulement les déductions admises pour les sapeurs-pompiers, mais aussi celles concernant les cotisations des partis politiques. Par conséquent, le comité estime qu'une piste conforme à la législation est de porter le débat au niveau fédéral, afin de modifier la LHID, ce qui permettra d'introduire par la suite des dispositions au niveau cantonal. A cet effet, il a pris contact avec l'Association des Communes Suisses (ACS) et a entamé des discussions avec quelques parlementaires fédéraux.

### 2. Constructions scolaires

Consciente de la nécessité d'informer sans plus tarder les communes, maîtres d'ouvrage, sur les questions liées au nombre de locaux annexes restées en suspens depuis les précédentes négociations, l'UCV a informé la Cheffe du DFJC que notre association n'entendait pas attendre davantage la reprise des pourparlers sur ces éléments essentiels pour les communes. Un projet de règlement allégé a aussi été proposé par notre association, ainsi que le principe d'une convention réglant la question des équipements scolaires. Convention qui abrogerait les directives actuelles.

En parallèle et d'un point de vue formel, l'UCV a insisté sur le fait que ces négociations doivent se tenir uniquement entre partenaires politiques. A cet égard, le département ayant réactivé la commission consultative réunissant les acteurs professionnels et les partenaires canton communes, nous avons refusé de poursuivre cette démarche, jugée dilatoire.

## CONSULTATIONS

***Les documents relatifs aux consultations sont disponibles [ici](#).***

L'UCV a répondu à la consultation concernant la LF sur l'ouverture des magasins.

Pully, le 2 mai 2014

le Comité UCV